

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes approuve le diagnostic territorial partagé en santé mentale du territoire de la Savoie.

Contexte du diagnostic territorial : proposer une photographie des réseaux et ressources liés à la santé mentale en Savoie

L'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes a souhaité que l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), et de son **diagnostic préalable** soit porté en Savoie par la commission spécialisée en santé mentale du conseil territorial de santé.

La coordination globale de ce diagnostic a été portée par le **CHS de la Savoie**, en partenariat avec **RESPECTS 73**, et avec l'appui de l'ensemble des membres de la commission spécialisée en santé mentale (CSM).

Il s'agissait de proposer une photographie de l'existant concernant les **ressources disponibles** et les **caractéristiques des publics visés**, en ciblant les points de consensus et de divergence sur les besoins et attentes non satisfaits, ainsi que les **thématiques prioritaires** à traiter dans le cadre de ce projet territorial de santé mentale.

Ce diagnostic a été finalisé avant l'été et transmis à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.
Il est consultable sur : <https://www.chs-savoie.fr/projet-territorial-de-sante-mentale/>

Retour de l'ARS et poursuite des travaux

Considérant que le diagnostic partagé en santé mentale du territoire de la Savoie, élaboré dans le cadre d'une démarche projet partenariale, comprend les éléments utiles à l'élaboration d'une feuille de route d'une durée de 5 ans en vue d'une amélioration de la continuité et de la fluidité des parcours de santé, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'approuver le diagnostic territorial partagé en santé mentale du territoire de la Savoie.

Cette décision permet au président de la commission spécialisée en santé mentale de poursuivre les travaux afin de présenter, au vu des constats établis, les actions du Projet Territorial en Santé Mentale à planifier sur les 5 prochaines années en tenant compte du schéma régional de santé.

Les travaux intégreront notamment les propositions d'actions suivantes, à finaliser durant le 1^{er} semestre 2020 :

- sécuriser l'information et l'orientation du grand public vers l'offre de soins et accès aux soins
- poursuivre la coordination des acteurs : faire vivre les outils (chartes de prise en charge croisée, formations croisées, journées d'immersion entre services, messagerie sécurisée...) ; prise en charge croisée addictologie-psychiatrie.
- informer et sensibiliser les élus, professionnels, le grand public sur la santé mentale (formations Premiers secours en santé mentale, semaines d'information sur la santé mentale...), en consolidant les conseils locaux de santé mentale (financement de coordinateur(s) de CLSM...)
- accompagner les personnes en souffrance psychique : accompagnement vers l'emploi protégé et ordinaire ; accès aux GEM ; solutions de répit (notamment pour les mineurs) et d'accompagnement pour les aidants
- compléter l'offre de soins : renforcement de la capacité de psychiatrie infanto-juvénile (dont les adolescents), financement de la couverture départementale de l'équipe mobile gériatro-psychiatrique, d'une PASS psychiatrique, d'un CMPP, déploiement du dispositif VigilanS...
- ajuster l'offre de soins : couverture du territoire (télé-expertise psychiatrique...), prise en compte des proches et développement de la pair-aidance...

Le CHS de la Savoie est l'établissement public de santé dont la mission est de dispenser des soins en santé mentale (psychiatrie générale adulte, psychiatrie infanto juvénile, psychopathologie de l'adolescent) à la population de l'ensemble du département de la Savoie.

Les services proposent une offre de soins diversifiée : hospitalisation complète, consultations, prises en charge à temps partiel, accueil familial thérapeutique.... et de proximité à travers l'implantation de structures de consultation sur le département de la Savoie.

Plus d'informations : www.chs-savoie.fr

Contact presse :

Sylvaine RAIMOND, Déléguée communication

communication@chs-savoie.fr

06 22 50 37 62